

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i>	<i>Membres en fonction :</i>	<i>Membres présents :</i>	<i>Absent(s) excusé(s) :</i>	<i>Absent(s) :</i>	<i>Pouvoir(s) :</i>
53	52	43	9	0	4

Date de convocation : 23 novembre 2021

Vote(s) pour : 47
 Vote(s) contre : 0
 Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 29 novembre 2021,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2021-11-29-BD-4 :

Attribution de subventions - plan de lutte contre la pauvreté.

Rapporteur : Monsieur Khalifé KHALIFE

Le Bureau,
 Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la Décision n° 460/2020 du 16 décembre 2020 relative à la signature de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi,

VU la Décision 375/2021 relative à la signature de l'avenant n°1 à la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi,

CONSIDERANT l'intérêt des projets présentés au regard du renforcement du lien social et de l'inclusion des personnes vulnérables

DECIDE de participer au financement du plan pauvreté 2021 en attribuant les subventions, présentées ci-après, pour un montant total cumulé de 35 000 €

<i>Porteur de projet</i>	<i>Action</i>	<i>Montant de la subvention</i>
CMSEA	Prisme : Projet d'Insertion Sociale par Modules Educatifs Metz Métropole Etat Plan pauvreté	8 750 € 11 000 €
TOTAL		19 750 €

<i>Porteur de</i>	<i>Action</i>	<i>Montant de</i>
-------------------	---------------	-------------------

<i>projet</i>		<i>la subvention</i>
CMSEA	<u>Chantier Pécules : "Mobilisation et insertion par les chantiers participatifs"</u>	
	Metz Métropole Etat Plan pauvreté	8 750 € 11 000 €
<i>TOTAL</i>		19 750 €

<i>Porteur de projet</i>	<i>Action</i>	<i>Montant de la subvention</i>
Apsis Emergence	<u>Nouvelle action 09/2021 - 06/2022 Chantier éducatif</u>	
	Metz Métropole Etat Plan pauvreté	17 500 € 60 000 €
<i>TOTAL</i>		77 500 €

Pour extrait conforme
Metz, le 30 novembre 2021
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



Résumé de l'acte

057-200039865-20211129-2021-11-29-DB4-DE

Numéro de l'acte : 2021-11-29-DB4
Date de décision : lundi 29 novembre 2021
Nature de l'acte : DE
Objet : Attribution de subventions - plan de lutte contre la pauvreté
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 01/12/2021
Numéro AR : 057-200039865-20211129-2021-11-29-DB4-DE
Document principal : 99_DE-4.pdf

Historique :

30/11/21 16:16	En cours de création	
30/11/21 16:22	En préparation	Catherine DELLES
01/12/21 13:52	Reçu	Martine HOLTZINGER
01/12/21 13:53	En cours de transmission	
01/12/21 13:55	Transmis en Préfecture	
01/12/21 14:08	Accusé de réception reçu	